



Revêtement d'imperméabilité réticulable d'aspect velouté lisse



DEFINITION

Revêtement d'imperméabilité de façade d'aspect velouté lisse à base de résines acryliques modifiées siloxane en dispersion aqueuse réticulable par la lumière naturelle, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1.

DOMAINES D'EMPLOI

- Extérieur.
- Assure les fonctions d'imperméabilité des classes I1 à I4.

SPECIFICITES

- Aspect mat velouté.
- Réticulable par la lumière naturelle.
- Excellent mouillage et enrobage de l'armature en Classe I4 (A5).
- Faible encrassement.

POINTS FORTS

- Gain de productivité sur chantier.
- Application très facile.
- Résistance renforcée à la fissuration.
- Résistance à l'encrassement.
- Conservation dans le temps de la souplesse du film.

CARACTERISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat velouté.
Extrait sec en volume (en blanc) :	58 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,34 (± 0.05) g/cm ³
Epaisseur théorique moyenne du film sec :	0,160 mm pour 400 g/m ² .
Rendement moyen :	Sur supports lisses : 3 à 5 m ² /L
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	2 à 5 heures. Par temps humide et froid, le séchage à cœur est plus long. Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 à 3 semaines.
Recouvrable :	2 à 5 heures
Teintes :	Blanc, teintes du nuancier REFLETS. Les teintes foncées (présentant un coefficient d'absorption supérieur à 0,7) sont proscrites.
Conditionnements :	15 L - 120 L

Oui à la peinture citoyenne



Les renseignements de cette notice sont fondés sur nos connaissances actuelles et les résultats d'essais effectués, en toute objectivité, dans des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur.
Avant toute mise en œuvre vérifier auprès de nos services techniques que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Edition : Janvier 2014.



MISE EN ŒUVRE

Supports admissibles/Préparation des fonds : Se reporter à la fiche SIGMAFLEX "dispositions communes".

Systèmes d'application :

Ce revêtement sera mis en œuvre sur les impressions et couches intermédiaires du tableau ci-après, conformément aux dispositions générales de la fiche SIGMAFLEX "Dispositions communes". TABLEAU

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression ⁽²⁾	Couche intermédiaire	Couche de finition
Porosité, faïençage microfissures d'ouverture inférieure à 0,2 mm	A2 (I1)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²		SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²		
Fissures inférieures à 0,5 mm	A3 (I2)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 10 % d'eau (en poids) 300 g/m ²	
Fissures inférieures à 1 mm	A4 (I3)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S 400 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S 400 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE 450 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²
Fissures inférieures à 2 mm	A5 (I4)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S ARMATURE ⁽¹⁾ 800 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S 400 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE ARMATURE ⁽¹⁾ 800 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.

(1) Marouflage de l'armature en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramique*, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulent, on utilisera SIGMAFIX en couche d'impression (voir fiche technique du produit). SIGMAFIX est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou Imperméabilité) et sur support décapé chimiquement.

* de taille maximale 7,5 x 7,5 cm

Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet.

Dilution : Eau.

Nettoyage du matériel : A l'eau immédiatement après usage.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : Température du support comprise entre 5°C et 35°C. Humidité relative inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel, ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.

Recommandations particulières : Utiliser un même lot de fabrication et de mise à la teinte par unité de surface. Bien agiter le produit avant emploi. Appliquer le produit grassement et répartir uniformément.

CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2.

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient maximum 20 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

EVWA : NF EN 1062- 1 : I1 : E4, V2, W3, A2 - I2 : E4, V2, W3, A3 - I3 : E5, V2, W3, A4 - I4 : E5, V2, W3, A5

CONSERVATION

- 1 an en emballage hermétique d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

HYGIENE ET SECURITE

- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.

Oui à la peinture citoyenne